

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er octobre 2010.

Section du dépôt légal



Info-Autorité

VOLUME 7, NUMÉRO 4

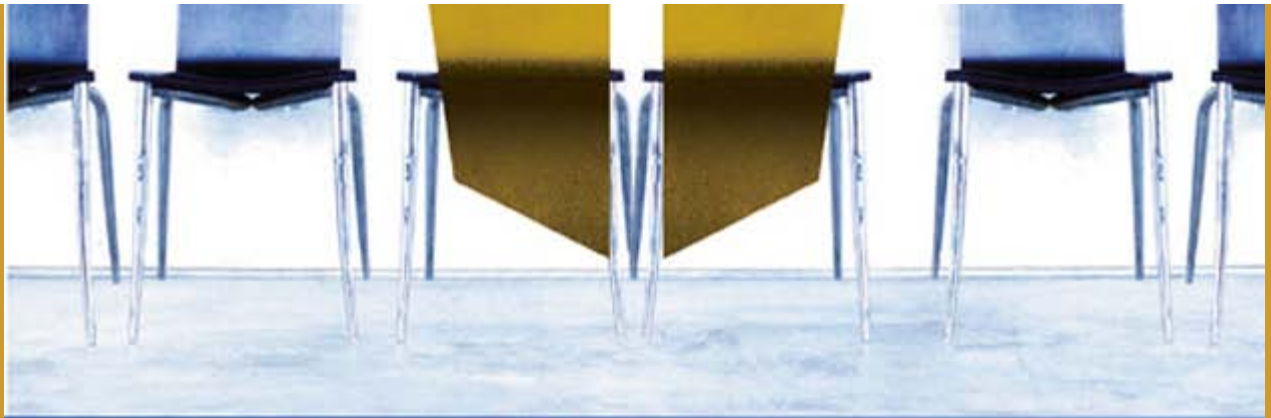
SOMMAIRE

- ▶ Rendez-vous 2010
- ▶ Un nouveau site Web pour l'Autorité
- ▶ Mise en garde
- ▶ La vision de l'Autorité présentée aux régulateurs asiatiques
- ▶ Finances personnelles pour les jeunes
- ▶ L'Autorité des marchés financiers poursuit ses activités de sensibilisation cet automne

1^{er}
novembre
2010
PALAIS DES CONGRÈS
DE MONTRÉAL

ON VOUS GARDE UNE PLACE

Notez ce RENDEZ-VOUS dans votre agenda.
Plus de renseignements sur cet événement
vous parviendront ultérieurement.



RENDEZ VOUS

AVEC
L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS



www.lautorite.qc.ca

UN NOUVEAU SITE WEB POUR L'AUTORITÉ

Au cours du mois d'octobre, l'Autorité lancera son nouveau site Web. Conçu pour faciliter davantage la navigation des utilisateurs, ce nouveau site sera mieux structuré et les zones d'information seront allégées. En effet, comme le site Web actuel est navigué régulièrement par une clientèle fidèle de consommateurs et de professionnels de l'industrie, l'Autorité croit qu'il est important que son site Web soit plus convivial et accessible.

En plus d'afficher une image rafraîchie, vous constaterez la simplicité d'utilisation de ce nouveau site Web !

Au plaisir de vous le dévoiler bientôt !

[retour au sommaire](#)

MISE EN GARDE

Mise en garde aux investisseurs beaucerons

AVANT D'INVESTIR, INVESTIGUEZ

L'Autorité des marchés financiers met en garde les investisseurs de la région de la Beauce à l'égard de sollicitations qui seraient actuellement effectuées notamment au moyen de réunions d'investisseurs.



Conseils aux investisseurs

L'Autorité souhaite rappeler certains conseils d'usage aux gens qui font l'objet de sollicitation pour investir. Il importe de se méfier de toute sollicitation où :

- l'on affirme que la société sera bientôt cotée en Bourse;
- l'on déclare que si vous êtes insatisfait vous serez remboursé;
- l'on dit connaître une source fiable confirmant que la valeur du placement va faire un bond vertigineux;
- l'on affirme que vous êtes privilégié de faire affaire avec telle ou telle personne, que vous faites l'objet d'une offre privilégiée;
- l'on vous rend coupable de ne pas investir;
- l'on exige que vous gardiez le secret;
- l'on fait pression sur vous pour investir.

Avant de donner suite à une sollicitation de placement, tout investisseur devrait également :

- vérifier que la personne qui offre le placement est inscrite auprès de l'Autorité et qu'elle détient les autorisations nécessaires pour offrir ce produit, soit en vérifiant sur le Registre des entreprises et individus autorisés à exercer sur le site Web de l'Autorité ou en téléphonant à un agent du Centre d'information;
- s'assurer qu'on lui a remis de l'information écrite et complète sur le placement proposé.

[retour au sommaire](#)

LA VISION DE L'AUTORITÉ SUR L'ENCADREMENT DES ASSUREURS EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES PRÉSENTÉE AUX RÉGULATEURS ASIATIQUES

L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) a tenu à Kuala Lumpur, Malaisie, en collaboration avec la Bank Negara Malaysia (Banque centrale de Malaisie), une séance d'information portant sur l'encadrement prudentiel des assureurs.

Cette séance d'information était jumelée aux rencontres de groupes de travail de l'AICA dont la Direction des normes et vigie de la Surintendance de la Solvabilité de l'Autorité est un membre actif, soit le « Governance and Compliance Subcommittee » et le « Market Conduct Subcommittee ».

À l'occasion de cette séance d'information, M. Julien Reid, directeur des normes et vigie, a été invité à faire une présentation de l'encadrement normatif développé récemment par l'Autorité, et plus particulièrement le volet touchant les pratiques commerciales des assureurs.

La présentation, intitulée « Treating Customer Fairly : A Regulator's Approach », portait plus spécifiquement sur l'engagement et la volonté de l'Autorité à mettre en place un encadrement orienté sur l'importance de traiter le consommateur de façon équitable, et plus particulièrement sur les attentes du régulateur à l'effet que les assureurs mettent en place au sein de leur organisation, une culture de saines pratiques commerciales basée sur l'intégrité, une gouvernance robuste et un comportement éthique irréprochable.

Il est important de noter que le Québec est une des seules juridictions au monde à mettre en place un tel encadrement en matière de pratiques commerciales. L'Autorité a d'ailleurs publié au cours de l'année un projet de Ligne directrice sur les pratiques commerciales dont une seconde version devrait être présentée cet automne pour une nouvelle ronde de consultation.

[retour au sommaire](#)

FINANCES PERSONNELLES POUR LES JEUNES

L'Autorité explore de nouveaux outils

En plus de son site Web tesaffaires.com, de son bulletin mensuel sur les finances personnelles et des conférences qu'elle donne régulièrement dans les cégeps, l'Autorité utilise maintenant Twitter pour diffuser de l'information à l'intention de sa clientèle jeunesse. Les jeunes adultes désirant se tenir à l'affût des dernières nouvelles en matière de finances personnelles doivent se rendre sur twitter.com/Tesaffaires.

[retour au sommaire](#)

L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS POURSUIT SES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION CET AUTOMNE

Participation à une série de colloques et salons s'adressant à la fois aux consommateurs, aux enseignants ainsi qu'aux professionnels de l'industrie. Plusieurs de ces activités se tiendront dans le cadre du mois de l'éducation des investisseurs en octobre.

30 septembre 2010

L'Autorité est l'un des principaux commanditaires de la 2e édition du colloque de Question Retraite qui se tiendra à Québec le 30 septembre prochain. Animé par Stéphan Bureau, cette deuxième édition s'adresse aux représentants de l'industrie et vise à les aider à améliorer leur approche auprès des 25-45 ans.

7 octobre 2010

Le 7 octobre, l'Autorité sera présente à la Journée de la planification financière de l'IQPF. L'événement aura lieu au Complexe Desjardins à Montréal.

22 octobre 2010

Le 22 octobre, l'Autorité sera présente au Congrès de l'enseignement en univers social à Montréal et fera la promotion des outils pédagogiques disponibles sur le site TesAffaires.com.

27 au 30 octobre 2010

Un peu plus tard à la fin du mois, soit du 27 au 30 octobre, l'Autorité sera présente au Salon de l'éducation et de l'emploi à Québec. Cette activité permettra d'être en contact direct avec des jeunes adultes qui doivent faire face à de nouvelles responsabilités financières comme le

CONTACTEZ-NOUS

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 4e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337

Montréal

800, square Victoria
Tour de la Bourse, 22e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Courriel : info@lautorite.qc.ca

Pour en savoir davantage sur nos activités, consultez notre site Web : www.lautorite.qc.ca.
Le Journal Info-Autorité est publié par la Direction des affaires publiques et communications de l'Autorité des marchés financiers.